

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 27 octobre 2011**

**DCM N° 11-10-23**

**Objet : ATTRIBUTION DE BOURSES ET DE PARRAINAGES AU TITRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR.**

**Rapporteur : M. LEKADIR, Conseiller Délégué**

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir deux projets au titre de Projet Jeunes et cinq projets au titre de Défi Jeunes dont la prise en charge d'une bourse, primés par les jurys Envie d'Agir compétents, pour un montant total de **12 340 €**.

**Projet Jeunes :**

**Marie-Claire d'Aligny : « Blanc et Rouge » - animation locale et environnement**

Professeur de français au collège de la Miséricorde, Marie-Claire entreprend de partir au Groenland à la découverte d'une plante rare : l'algue des neiges. Celle-ci sera l'objet d'un travail journalistique ainsi que le support d'actions pédagogiques sur l'écriture au bénéfice de ses élèves. Avec le soutien de l'Institut Européen d'Ecologie, entre autres, des conférences seront également organisées sur le sujet. Le coût total de l'opération s'élève à 5 900 €. Il est proposé d'attribuer un parrainage de **500 €**.

**Marc JAURENA : « Hip-hop mobile » - animation locale**

Membre très actif du collectif Baka Sama Prod, Marc entend promouvoir la culture musicale qui les réunit, celle du Hip-Hop. Il met donc en œuvre une plateforme mobile de diffusion musicale afin de partager cette culture dans les différents quartiers messins. Il s'adressera essentiellement aux structures accueillant du public, comme les associations, les places publiques ou encore les hôpitaux. Le budget total de son projet s'élève à 2088 €. Il est proposé d'attribuer un parrainage de **840 €**.

**Défi Jeunes :**

**Frédérique STEIMETZ : « Starter American Diner » - création d'activité économique**

A 27 ans, Frédérique, demandeuse d'emploi, met en œuvre un projet qui lui tient depuis longtemps à cœur : un restaurant itinérant ayant pour thématique « les années 50 aux Etats-Unis ». Celui-ci sera installé dans un bus londonien à étage. Le coût total de l'investissement

initial s'élève à 65 600 €. Il est proposé de prendre en charge la Bourse Défi Jeunes d'un montant de **4 000 €** et d'attribuer un parrainage de **1 000 €**.

**François-Xavier CORDIER : « Leko » - création d'activité économique**

François-Xavier est un jeune entrepreneur messin de 24 ans qui a décidé de créer une entreprise spécialisée dans l'architecture durable, et plus précisément la construction écologique et la rénovation énergétique pour les particuliers. Son projet lui a déjà permis d'être Lauréat du prix des Jeunes Entreprises des Synergiades 2011. Le coût total de son investissement initial s'élève à 59 858 €. Il est proposé de lui attribuer un parrainage de **2 000 €**.

**Carlos HERNANDEZ GIRONES : « Path Graph » - création d'activité économique**

Carlos est un étudiant espagnol installé à Metz et récemment licencié en Graphisme et web Design. Il a constitué une équipe de designers français et espagnols capables de couvrir les différents domaines de la création d'image. L'objectif est d'associer l'ensemble de leurs compétences pour proposer un travail original de grande qualité. L'investissement initial s'élève à 7 800 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage de **1 000 €**.

**Tamara PASCUTTO : « Palabres » - citoyenneté et solidarité**

Tamara propose la mise en œuvre d'ateliers participatifs auprès des enfants ainsi que des travailleurs sociaux. Ceux-ci doivent permettre d'une part de travailler auprès des plus jeunes à des fins de sensibilisation sur les questions de la différence, d'autre part de proposer un nouvel outil de formation aux travailleurs sociaux dans le cadre de la gestion de conflits. Elle envisage ensuite d'intégrer des équipes de chercheurs professionnels grâce à son travail sur le sujet. Le coût total de son action s'élève à 10 190 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage de **1 000 €**.

**Pierre BILL : « Coloss and the Wacko » - création culturelle**

Pierre et Philippe sont deux Jeunes musiciens semi-professionnels terminant leurs études. Ils souhaitent faire de la musique leur métier à plein temps et ont créé pour cela un duo acoustique folk/pop/rock destiné à l'animation de soirées aussi bien qu'à des ateliers pédagogiques. Le coût total de leur investissement initial s'élève à 9 321 €. Il est proposé de leur attribuer un parrainage de **1 000 €**.

Par ailleurs, il est proposé de modifier la décision du Conseil Municipal du 27 janvier 2011 visant à attribuer un parrainage de 1 000 € à l'association « Longueurs d'ondes » au bénéfice du projet de création artistique de Kevin LE QUELLEC. En effet, le porteur de projet a finalement organisé son action en lien avec l'association « La Compagnie des Bestioles ». C'est pourquoi la subvention visée devra être versée à cette dernière.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DECIDE :**

**- D'ATTRIBUER**

- 1) au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention de 2 500 € au titre du dispositif « Envie d'agir » et au bénéfice des projets suivants :

BLANC ET ROUGE (Marie-Claire d'Aligny)	500 €
PALABRES (Tamara PASCUTTO)	1 000 €
COLOSS AND THE WACKO (Pierre BILL)	1 000 €

- 2) à Frédérique STEIMETZ (Starter American Diner) une subvention de 5 000 € au titre du dispositif Envie d'Agir – Défi Jeunes pour la mise en œuvre du projet « AMERICAN DINER » par Frédérique STEIMETZ;
- 3) à François-Xavier CORDIER (Leko) une subvention de 2 000 € au titre du dispositif Envie d'Agir – Défi Jeunes pour la mise en œuvre du projet « LEKO » par François-Xavier CORDIER;
- 4) à Carlos HERNANDEZ GIRONES (Path Graph) une subvention de 1 000 € au titre du dispositif Envie d'Agir – Défi Jeunes pour la mise en œuvre du projet « PATH GRAPH » ;
- 5) à BAKA SAMA PROD une subvention de 840 € au titre du dispositif Envie d'Agir – Projet Jeunes pour la mise en œuvre du projet « « Hip-Hop mobile » par Marc JAURENA.
- 6) à COMPAGNIE DES BESTIOLES une subvention de 1 000 € au titre du dispositif Envie d'Agir – Défi Jeunes pour la mise en œuvre du projet « LONGUEURS D'ONDES » porté par Kevin LE QUELLEC.

- D'ANNULER** la décision du Conseil Municipal du 27 janvier 2011 visant à attribuer une subvention de 1 000 € à l'Association Longueurs d'ondes au titre du projet de Kevin LE QUELLEC « Longueurs d'ondes ».

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

La dépense totale s'élève à **12 340 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Commissions : JEUNESSE et FINANCES

Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40

Absents : 15

Dont excusés : 14

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**